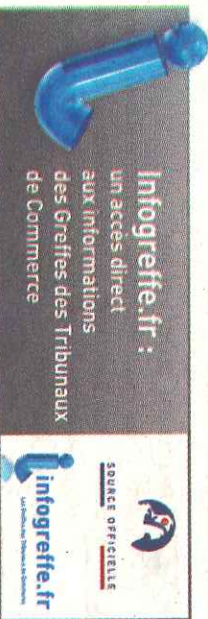


Annonces Judiciaires et légales

LIBERTÉ
JEUUDI 17 NOVEMBRE 2022
actu.fr/liberte-caen

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonces sont **informés** que conformément au décret no 2012-1541 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concourent et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.



Avis administratifs

7307037001 - AA

Communauté urbaine de CAEN LA MER
Zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales sur le territoire de la communauté urbaine de Caen la Mer
1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. JOËL BRUNEAU, président de la Communauté urbaine Caen la Mer, informe le public qu'en exécution de l'arrêté A-2022-077 du 26 octobre 2022, il sera procédé à une enquête publique concernant les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la Mer.

Cette enquête se déroulera du lundi 5 décembre 2022 à 9 h 00 au mercredi 4 janvier 2023 inclus à 17 h 00.
Les pièces relatives au dossier d'enquête publique, ainsi que les registres d'enquête sont déposés et consultables en version papier, à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de l'enquête, aux lieux et aux jours et heures habituels d'ouverture suivants (ces jours et horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à évoluer) :

Lieux, jours et heures d'ouverture :
- hôtel de la Communauté urbaine Caen la Mer (siège de l'enquête publique),
16, rue Rosa-Parcs, CS 52700, 14027 Caen cedex 9.
Tél. : 02 31 39 40 00, adresse web : <https://caenlamer.fr/accueil/accueil-des-personnes-sourdes-ou-malentendantes> (sous réserve de la résolution de la cyberattaque à Caen la Mer)
Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 17 h 00 ; vendredi de 9 h 00 à 16 h 00.
- mairie de Hérouville-Saint-Clair,
place François-Mitterrand, 14200 Hérouville-Saint-Clair.
Tél. : 02 31 45 33 11, courriel : mairie@herouville.net
Adresse web : <https://www.herouville.net>
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 ; samedi de 9 h 00 à 11 h 45.

- mairie de Rois,
Esplanade de la Mairie, 14980 Rois.
Tél. : 02 31 26 50 54, fax : 02 31 26 20 40.
Adresse web : <https://www.rois.fr/>
Mardi, jeudi, vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 ; mercredi, samedi de 10 h 30 à 12 h 30.
- mairie de Louvigny,
Grand-Rue, 14111 Louvigny,
Tél. : 02 31 75 10 61, fax : 02 31 75 80 90, courriel : mairie@ville-louvigny.fr
Adresse web : <https://ville-louvigny.fr/>
Lundi de 10 h 00 à 12 h 30 et 16 h 00 à 18 h 30 ; mardi de 10 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30 ; jeudi de 10 h 00 à 12 h 30 ; vendredi de 13 h 00 à 16 h 30.
- mairie de Mondreville,
5, rue Charpen, 14120 Mondreville,
Tél. : 02 31 35 52 00,
Adresse web : <https://www.mondreville.fr/>
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00 ; mardi de 12 h 00 à 18 h 30 ; samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (2ème et 4ème samedi du mois).
Le dossier d'enquête publique et son registre dématérialisé seront également consultables en format numérique, à compter de la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de l'enquête 7/7 jours et 24/24 heures, sur le site internet de la société «PREMIBLÉS», à l'adresse du lien suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/42404>.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut, consigner ou adresser ses observations et propositions éventuelles :
- sur les registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles à l'hôtel de la Communauté urbaine de Caen la Mer et dans les mairies citées précédemment ;
- sur le registre d'enquête dématérialisé, à l'adresse du lien suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/42404> ;
- par correspondance postale adressée à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Hôtel de la Communauté Urbaine Caen la Mer, 16, rue Rosa-Parcs, CS 52700, 14027 Caen cedex 9 ;
- par courrier électronique adressé à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : 42404@registre-dematerialise.fr ;
- adresse publique : 42404@registre-dematerialise.fr ;
M. Alain BOUQUAT, ingénieur chimiste, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le président du tribunal administratif de Caen, l'adjudicataire l'enquête publique en cette qualité. Il se tiendra à la disposition du public pour répondre aux différentes interrogations du public et recevoir leurs observations écrites ou orales, aux lieux et aux jours et heures de permanence ci-dessous :

Lieux, jours et heures de permanence :
- hôtel de la Communauté urbaine de Caen la Mer : le lundi 5 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture de l'enquête),
- mairie d'Hérouville-Saint-Clair : le jeudi 15 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, -mairie de Rois : le vendredi 9 décembre 2022 de 16 h 00 à 18 h 00, le samedi 17 décembre 2022 de 10 h 30 à 12 h 30,
-mairie de Louvigny : le vendredi 16 décembre 2022 de 13 h 00 à 16 h 30, -mairie de Mondreville : le samedi 10 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 00, -hôtel de la Communauté urbaine de Caen la Mer : le mercredi 4 janvier 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture de l'enquête).

Les observations et propositions écrites ou orales du public, reçues par le commissaire enquêteur, ainsi que par voie postale et électronique seront consultables au siège de l'enquête et sur le site du registre dématérialisé.
Des informations complémentaires peuvent être demandées au représentant du responsable du projet : M. Thomas COYET, directeur à l'adresse suivante : Communauté Urbaine de Caen la Mer, direction du cycle de l'eau, 16, rue Rosa-Parcs, CS 52700, 14027 Caen cedex 9, téléphone : 02 14 37 28 98, courriel : tcoyet@caenlamer.fr (sous réserve de la résolution de la cyberattaque à Caen la Mer).
A la clôture de l'enquête publique et dès leur disponibilité, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de cette enquête, sur le site internet de la Communauté Urbaine Caen la Mer : <https://caenlamer.fr/>, aux lieux de consultation et de téléchargement du dossier rappelés ci-dessus, ainsi que dans les mairies des communes de la Communauté Urbaine Caen la Mer et la Préfecture du Calvados.
A l'issue de l'enquête publique, le projet de zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats et conclusions de l'enquête, sera soumis à délibération pour approbation par le Conseil Communautaire de Caen la Mer.

7307050901 - AA

Déclaration d'utilité publique de la mise en place des périmètres de protection pour les forages de la Delle au Mont et l'inscription des servitudes afférentes et d'autre part à l'enquête parcelaire en vue de la détermination des immeubles concernés par les périmètres de protection réglementaires, pour les forages de la Delle au Mont, sur les communes de Langrune-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer
2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demandeur : Syndicat mixte de production et de distribution de la région Nord de Caen (Eau du Bassin Caennais).

Par arrêté du 20 octobre 2022, une enquête publique unique d'une durée de 30 jours consécutifs est prescrite du mercredi 16 novembre 2022 (9 h 30) au vendredi 16 décembre 2022 (11 h 30) sur les communes de Langrune-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Bernières-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer préalable à :

- l'obtention d'une autorisation d'utiliser l'eau des forages de la Delle au Mont pour la consommation humaine,
- la déclaration d'utilité publique de l'installation des périmètres de protection, des servitudes afférentes et des travaux nécessaires à l'exploitation et à la protection, - et à l'enquête parcelaire pour la détermination des terrains devant faire l'objet des périmètres de protection à établir, et des parcelles de terrains susceptibles d'être grevées de servitudes d'utilité publique relatives à ces périmètres de protection.
Le dossier d'enquête publique unique comprenant les pièces nécessaires à cette procédure dont une note explicative et une note sur la qualité de l'eau de ces captages, une note sur la concertation mise en œuvre pour cette procédure, l'évaluation des coûts de la protection, les rapports de études réalisées et l'avis de l'hydrogéologue agréé, les avis des services administratifs concernés, le projet d'arrêté de déclaration des eaux et de déclaration d'utilité publique des périmètres et d'autorisation à des fins de consommation humaine de ce forage, ainsi que les plans et états parcelaires des périmètres de protection et servitudes est déposé et mis à disposition du public pendant la durée de l'enquête : sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4268>

- sur www.registre-dematerialise.fr/4268 et sur support papier (le commissaire enquêteur sera accompagné de registres physiques cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) en mairies de : communes et adresses mairies/jours d'ouverture mairies/jours d'ouverture mairies.
Langrune-sur-Mer 22, rue de la Mairie, 14300 Langrune-sur-Mer, siège de l'enquête lundi 9 h 00 à 11 h 30/13 h 30 à 17 h 30 mardi, mercredi, jeudi, samedi 9 h 00 à 11 h 30 vendredi 9 h 00 à 11 h 30/13 h 30 à 16 h 00.
Douvres-la-Délivrande 8, route de Caen, 14440 Douvres-la-Délivrande lundi, mardi, mercredi, vendredi 9 h 00 à 12 h 15/13 h 30 à 17 h 30 jeudi 9 h 00 à 12 h 15 samedi 9 h 00 à 12 h 00.
Bernières-sur-Mer 51, rue Henri Légiun, 14990 Bernières-sur-Mer lundi, mardi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 45/14 h 00 à 17 h 00 jeudi, samedi 9 h 30 à 11 h 45.
Saint-Aubin-sur-Mer 41, rue du Marechal-Joffre, 14750 Saint-Aubin-sur-Mer lundi, mardi et vendredi 14 h 00 à 16 h 00 mercredi : 10 h 00 à 12 h 00.

- sur un poste informatique mis à disposition du public à l'Agence régionale de santé (ARS) -secrétariat de l'unité santé-environnement du Calvados- aux heures d'ouverture du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00).
Les observations et propositions du public pourront être déposées :
- sur les registres d'enquêtes à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, et disponibles aux Mairies de Langrune-sur-Mer (siège de l'enquête), Douvres-la-Délivrande, Bernières-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer, aux horaires et adresses précisés ci-dessous.

- par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Langrune-sur-Mer, siège de l'enquête, à l'adresse suivante : mairie de Langrune-sur-Mer 22, rue de la Mairie, 14300 Langrune-sur-Mer,
- sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4268>
Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur sont consultables à la mairie de Langrune-sur-Mer.
Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4268>
Elles sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande auprès de l'Agence régionale de santé de Normandie pendant toute la durée de l'enquête.
Des informations sur le dossier peuvent être demandées auprès d'Eau du Bassin Caennais, M. Laurent Arnault par téléphone au 02 31 75 07 50 ou par mail à l'adresse : ebc@caenlamer.fr
Le commissaire enquêteur, M. Jean Coulon, se tiendra à la disposition du public en mairie de Langrune :
- le mercredi 16 novembre 2022 de 9 h 30 à 11 h 30,
- le mercredi 23 novembre 2022 de 9 h 30 à 11 h 30,
- le mardi 29 novembre 2022 de 9 h 30 à 11 h 30,
- le lundi 5 décembre 2022 de 15 h 30 à 17 h 30,
- le vendredi 16 décembre 2022 de 9 h 30 à 11 h 30.
Une copie du rapport, des conclusions et avis du commissaire enquêteur sera adressée, dès réception, au responsable du projet. Le dit rapport sera mis à disposition du public dans les mairies de Langrune-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Bernières-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer ainsi qu'à l'ARS du Calvados (Unité santé-environnement) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport, les conclusions et avis seront publiés sur le site internet des services de l'état dans le Calvados pendant un an, à l'adresse suivante : <https://www.calvados.gouv.fr/>
- sous l'adresse ci-dessous : Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Conclusion enquête publique.
A l'issue de l'enquête publique, le préfet statuera d'une part par arrêté préfectoral définitif ou d'autorisation sur la demande d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine et d'autre part sur la déclaration d'utilité publique de l'installation des périmètres de protection et l'inscription des servitudes ainsi que des travaux afférents à ce projet. Il se prononcera aussi sur la possibilité ou non des parcelles nécessaires à la réalisation du projet.
Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire générale
Mme Florence Bess.

Autres légales

7308303201 - DL

CRÉANCES SALARIALES

Maitre Judith DOUTRESSOLLE, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la SARL VERANDAS NORMANDES, dont le siège social est situé 16, avenue de la Grande Plaine, 14760 Breteuil-sur-Odon, informe les salariés de l'entreprise, en application des articles L.625-1 et R.625-3 du Code de Commerce, que l'ensemble des reliques de créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Caen.

Tout salarié dont la créance ne figure pas, en tout ou en partie, sur ces reliques, peut saisir à peine de forclusion le Conseil de Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

7308303501 - DL

CRÉANCES SALARIALES

Maitre Judith DOUTRESSOLLE, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la SARL LUXOR OUEST, dont le siège social est situé 9, rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest, informe les salariés de l'entreprise, en application des articles L.625-1 et R.625-3 du Code de Commerce, que l'ensemble des reliques de créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Caen.

Tout salarié dont la créance ne figure pas, en tout ou en partie, sur ces reliques, peut saisir à peine de forclusion le Conseil de Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

7309381101 - DL

CRÉANCES SALARIALES

Maitre Judith DOUTRESSOLLE, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de la SARL LUXOR CENTRE, dont le siège social est situé 9, rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest, informe les salariés de l'entreprise, en application des articles L.625-1 et R.625-3 du Code de Commerce, que l'ensemble des reliques de créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Caen.

Tout salarié dont la créance ne figure pas, en tout ou en partie, sur ces reliques, peut saisir à peine de forclusion le Conseil de Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

7309348201 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement en date du 7 novembre 2022.
Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de : SAS ALINEO, RCS 4377567879, 1, rue de Bras, 111, rue Saint-Pierre 14000 Caen, vente au détail de prêt à porter et tous accessoires S'Y rapportant.

Date de cessation des paiements : 7 octobre 2022.

Administrateur SELARL Selari Aïrs, prise en la personne de Me Philippe JEAN-NEROT 7, rue Jean-Henrocq 78000 Versailles avec les pouvoirs : assistants.
Mandatataire judiciaire SELAS M.J.S. Partners en la personne de Me Nicolas SOINNE, 2 Ter, Chemin de Lorraine 93000 Bobigny.

7309347201 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement en date du 8 novembre 2022.
Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire (sous le numéro P202202202) de : SARL ALAIN GAUTIER, RCS 402 790 190, 10, rue Montrique, 14400 Bayeux, formation continue d'adultes.
Date de cessation des paiements : 20 octobre 2022.

Liquidateur : Selari FIDES en la personne de Me Pablo Castanon, 5, rue de Palestro, 75002 Paris.
Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au BODACC.

7309347701 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement en date du 3 novembre 2022.
Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de : SAS ESMANN FRANCE, RCS 880 167 630, 6, rue Ampère, 14120 Mondreville, autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé.
Date de cessation des paiements : 30 septembre 2022.

Mandatataire judiciaire : Selari MARIÉ-DU-BOIS représentée par Me Marie DUBOIS, 32, rue Mollière, 69006 Lyon, la Selari MU SNERGIE - Mandatataires judiciaires représentées par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY, 136, cours Lafayette, CS 33434, 69441 Lyon Cedex 03.
Administrateur judiciaire : la Selari BCM représentée par Me Eric BAULAND ou Me Alain NOGRET, 40, rue de Bonnel, 69003 Lyon, mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion de la SARL AJ PARTENAIRES représentée par Me Didier LAPIERRE et Me Ludvine DUPONT, 174, rue de Crequl, 69003 Lyon, mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.
Les déclarations des créances sont à déposer au mandatataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.

7309347301 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

OUVERTURE PROCEDURE DE SAUVEGARDE

Jugement en date du 3 novembre 2022.
Ouverture d'une procédure de sauvegarde judiciaire de : SAS PLACE DU MARCHE, RCS 880 162 151, 176, rue du Portier, 14650 Carpiquet, et zone industrielle de la Panache, 14500 Vire Normandie, commerce de détail de produits surgelés.
Mandatataire judiciaire : Selari Marie DUBOIS représentée par Me Marie DUBOIS, 32, rue Mollière, 69006 Lyon, la Selari MU SNERGIE, mandatataire judiciaire représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY, 136, cours Lafayette, CS 33434, 69441 Lyon cedex 03.
Administrateur judiciaire : la Selari BCM représentée par Me Eric BAULAND ou Me Alain NOGRET, 40, rue de Bonnel, 69003 Lyon, mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur la Selari AJ PARTENAIRES représentée par Me Didier LAPIERRE et Me Ludvine SAPIN, 174, rue de Crequl, 69003 Lyon, mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur.
Les déclarations des créances sont à déposer auprès du mandatataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture.

7309347001 - DL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement en date du 31 octobre 2022.
Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif : SAS EUROPEXEROUPE, RCS 509 714 820, 18 - 20, rue du Mirail, 14000 Caen, commerce de pièces détachées pour l'électroménager.

Tribunaux

7309381001 - TOC

Tribunal de Commerce de CAEN

Jugement en date du 9 novembre 2022

Liquidation judiciaire
ERIL EGRET GUILHEM, LUDWIG, 16, rue Jean-Ferrin, 14440 Douvres-la-Délivrande, FM, 007221314, Activité : non identifiée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur Maitre Alain LIZE, 11, place de la Résistance, 14018 Caen cedex 2. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de Commerce.

Annonces légales et judiciaires



www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009

Adresse postale :

10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex